



Retraites 2010

Les réformes de 1993 et 2003
conduisent à une baisse des taux de
remplacement

Pourquoi ?

- Durée moyenne d'activité : 35 ans
- L'allongement contrarié par le chômage ou les conditions de travail
- Des modalités de calcul adaptées à une « norme du salariat » minoritaire (Carrières continues pour les générations 1935 à 1960 : 28 %- CNAV-)
- Jeunes générations : une entrée plus tardive dans l'emploi stable

Age premier emploi stable (4 trimestres cotisés)

Génération 1954 : 20,5

Génération 1970 : 22,5

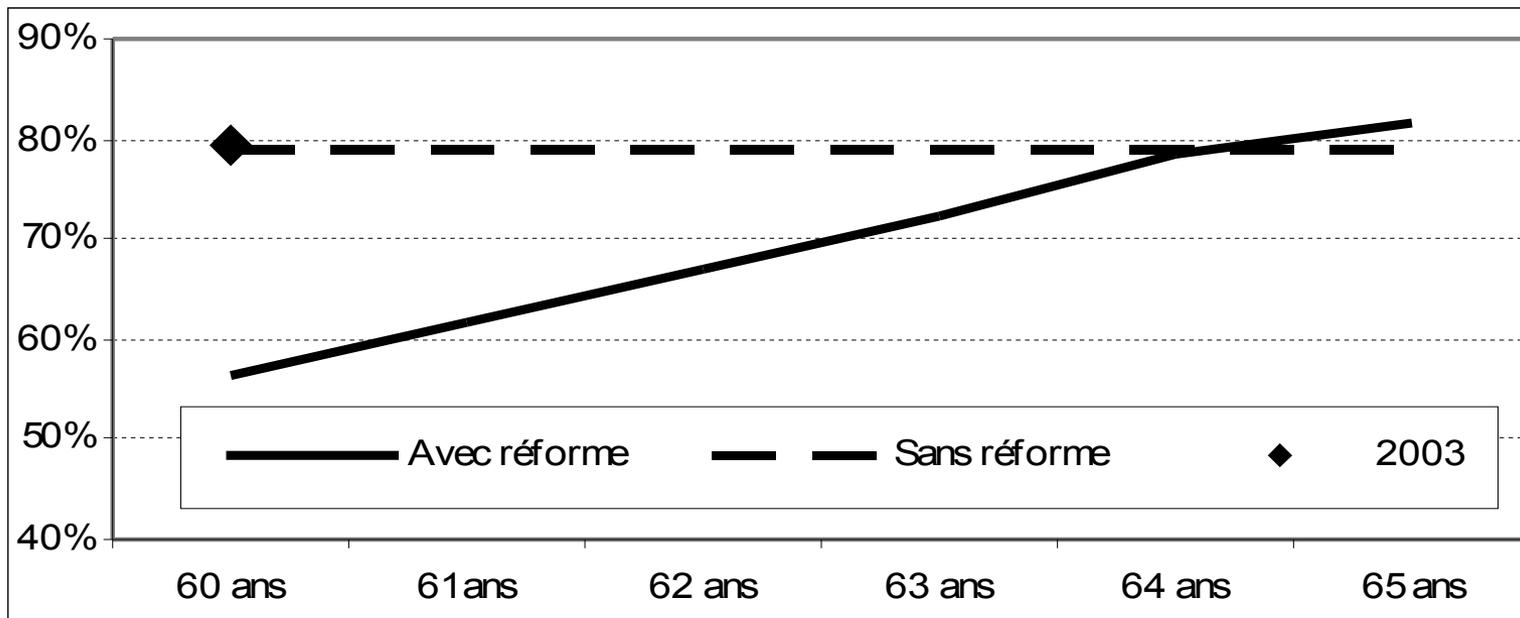
Taux de remplacement : un indicateur important, mais difficile à manier

- rapport entre la première pension nette et le dernier salaire net
- le dernier salaire : pas significatif dans le privé, TR biaisé par les primes (FP)
- Ne dit rien de l'évolution de la pension (ne prend pas en compte l'impact de l'indexation)
- Nécessité de cas types

Cas type prof des écoles COR 2004

Taux de primes 5,2% Période de liquidation 2020-2035

Âge de début de carrière 22,5 ans



Salariés du privé et non titulaires fonction publique

Régime général de la sécurité sociale
CNAV
50% x SAM

Régimes complémentaires obligatoires
ARRCO – AGIRC
IRCANTEC

Régime général : la rupture de 1993

- ▶ Passage à 160 trimestres pour obtenir le taux plein : 50 % du SAM
 - ▶ Calcul du SAM (salaire annuel moyen)
 - Des dix meilleures années aux 25 meilleures
 - Un nouveau mode de revalorisation des salaires ; il revient à calculer la pension sur la base du pouvoir d'achat du passé.
- Ex : Si 1989 est une des 25 meilleures années, 1/25 de la pension est calculée sur la base du pouvoir d'achat d'il y a 20 ans.

Régime général : les effets dévastateurs du SAM

- L'allongement de la durée de cotisation n'explique que 20 % de la dégradation (départ de générations ayant des carrières longues, mode de calcul favorable de la durée d'assurance)
- Le SAM : 80 % de la dégradation
 - 25 meilleure années
 - indexation des salaires portés au compte/prix

Régimes complémentaires : la redoutable baisse du taux de rendement

- Système par points dont le prix d'achat est p , la valeur de service v , le taux de rendement v/p
- Depuis 1995, prix d'achat : +3,2 %/an, valeur du point : +1,3 %
- Baisse du taux de rendement
1985 : 10,9 % 2008 : 8,5 %

Exemple en 2010

- **Hausse de la valeur de service : + 0,72 %
(indexation sur l'inflation)**
- **Hausse de la valeur d'achat : + 1,3 %
(indexation sur le salaire moyen)**
- **Le point acheté en 2010 rapporte en terme de pension 1% de moins que le point acheté en 2009**

2003 : pour les fonctionnaires

- **Avant**

- Une pension
- proportionnelle à la
- durée des services
- 75% pour 150 trimestres
- Soit 2% par an

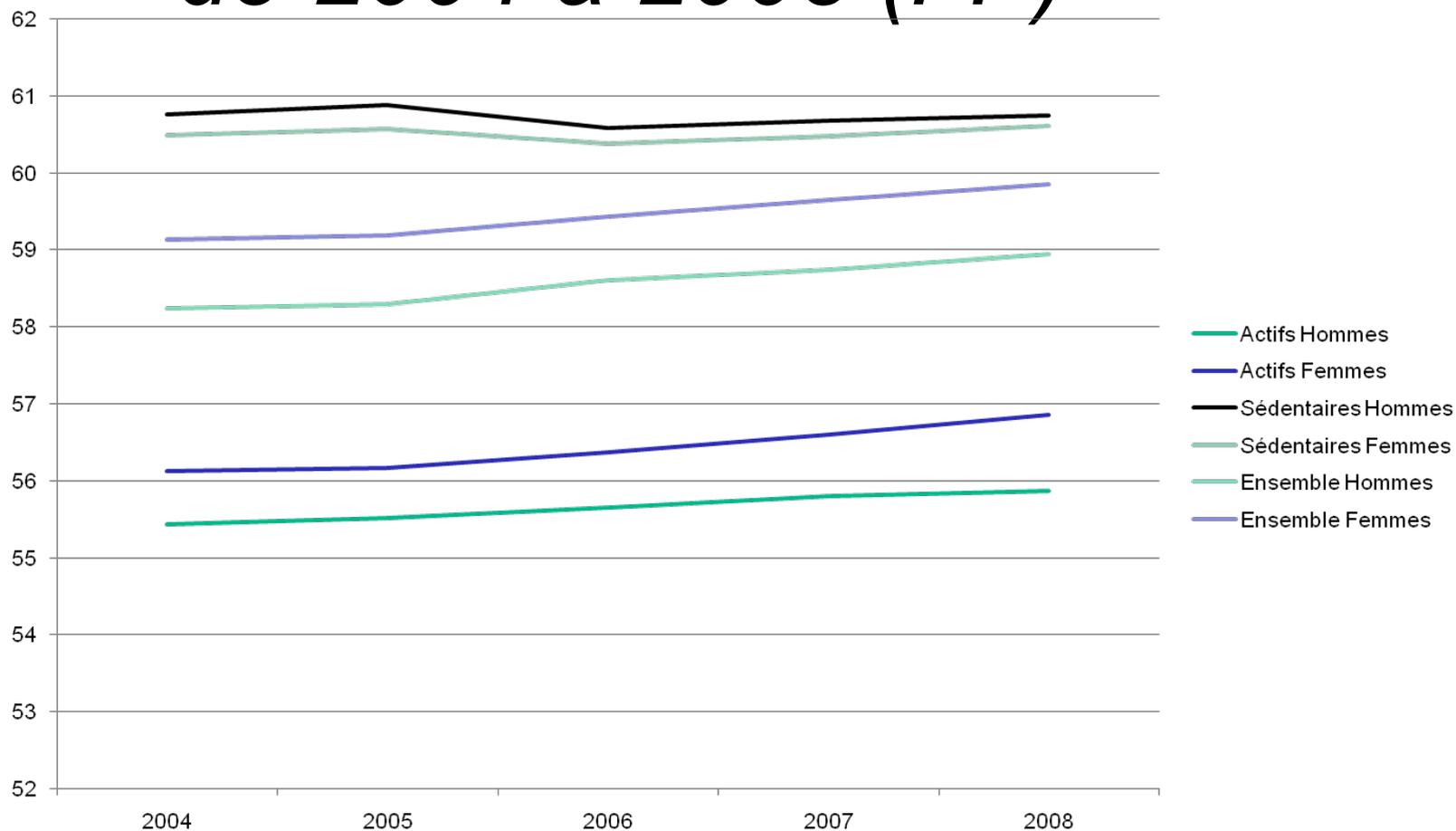
- **Après**

- ☐ Allongement : 160
- trimestres en 2008 pour
- 75%
- ☐ Une double peine :
- minoration de la pension
- lorsque la durée
- d'assurance est
- incomplète, si retraite
- avant 65 ans.

2003 : privé et public

- Création de la surcote
- Assouplissement des règles de cumul
- Encouragement à l'épargne volontaire,
- individuelle ou collective d'entreprise
- Carrières longues, (mise en oeuvre progressive dans la
- FP)
- Réforme des cessations progressives, des retraites anticipées

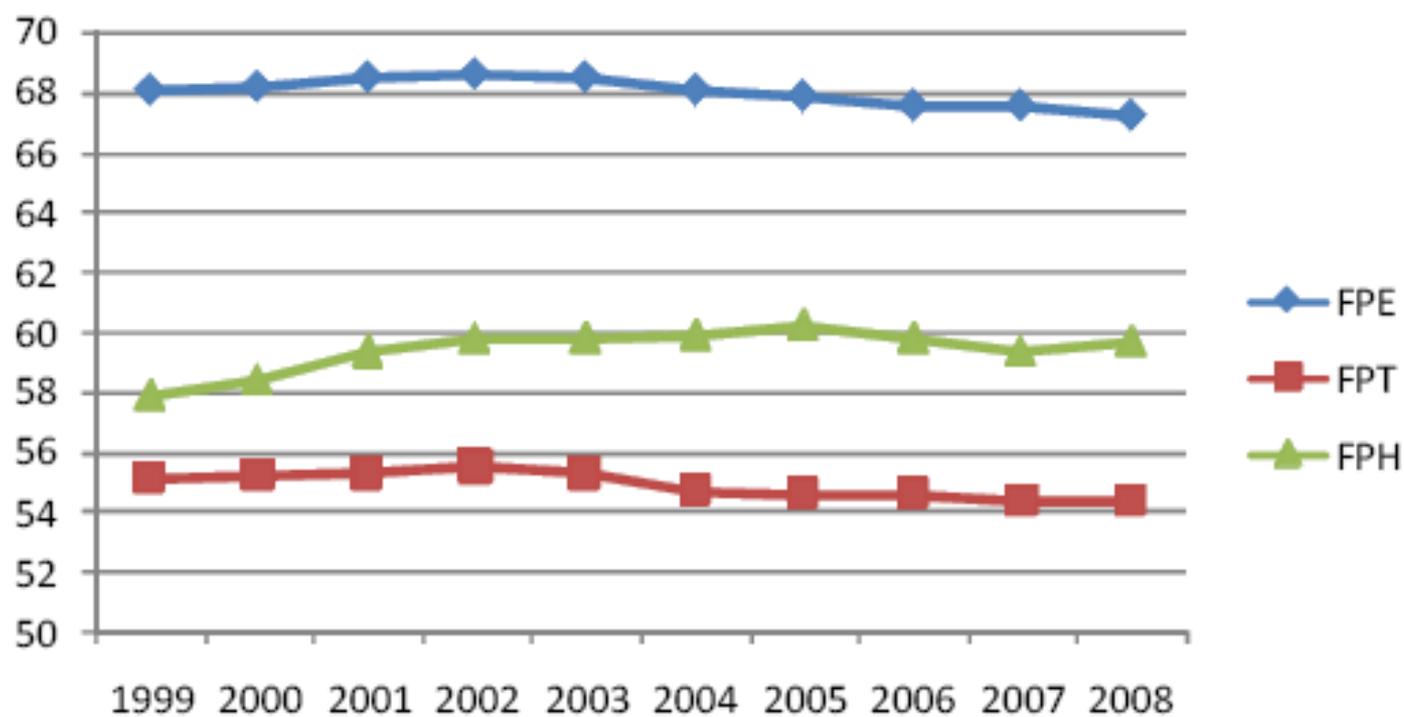
Age moyen de radiation des cadres de 2004 à 2008 (FP)



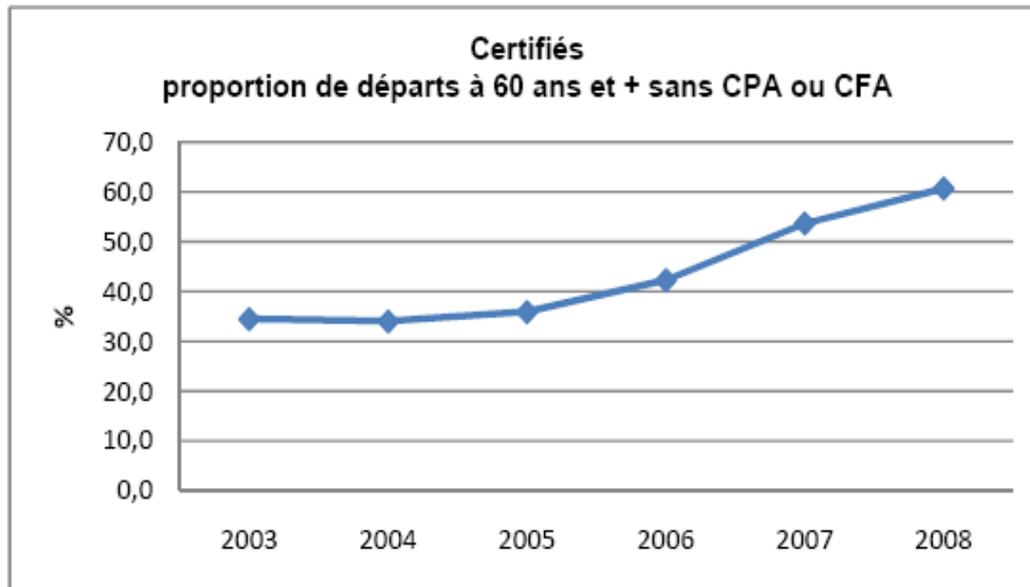
Durées : services, bonifications, assurance

Pensionnés 2008	FPE – tous départs			FPT - tous départs		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Pension moyenne €	2243	1887	2042	1306	1133	1217
Durée moyenne des services (en trim)	135,6	129,6	132,2	121,5	107,4	114,2
Durée moyenne bonifications	6,2	7,3	6,8	1,1	3,4	2,3
DATR	164,5	160,3	162,1	169,1	163,2	166
% pensions au taux max	28%	28,1%	28,1%	14%	11,1%	12,5%
% minimum garanti	8,7%	11,8%	10,4%	39,3%	53,8%	46,7%

Taux de liquidation



Une réforme des fins de carrière (FP)



Entrées en CPA : - 84 % de 2003 à 2007

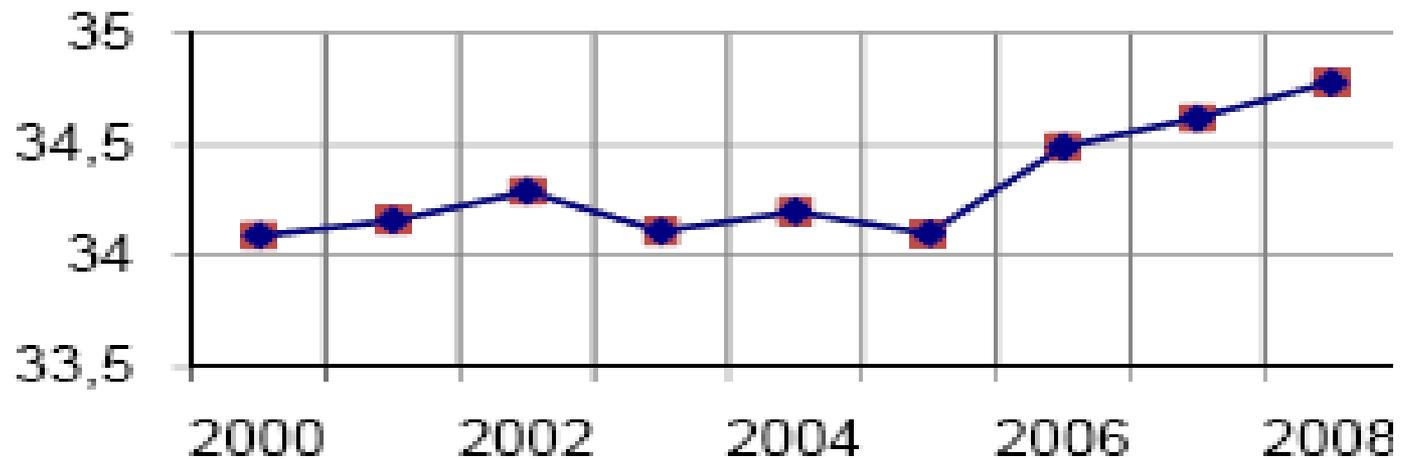
- 2003 : **7752** départs en CPA
(droit ouvert à 55 ans CPA 50% travaillés, 25 annuités, rémunérés 80%)
- 2007 : **1215** départs en nouvelle CPA
(droit ouvert à 57 ans, 33 annuités, 50% rémunérés 60% ou 80% rémunérés 85,7% puis 60% rémunérés 70%).
- Bouleversement des fins de carrière

L'âge moyen de départ

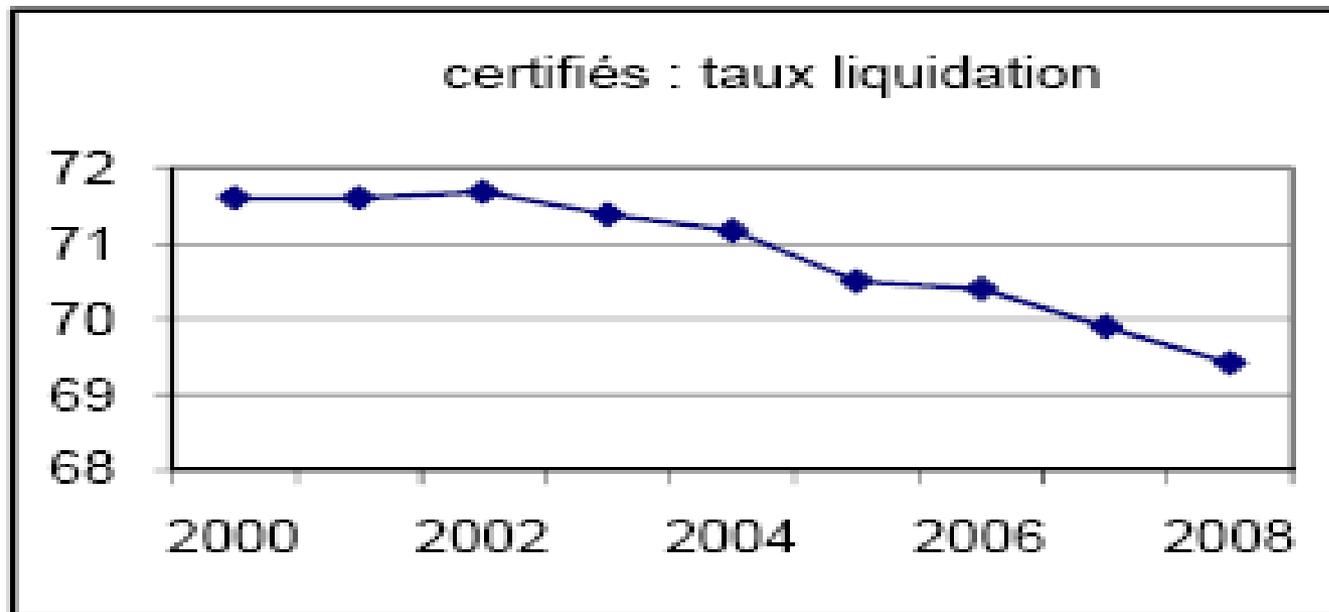
	2000	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Certifiés	60,3	60,3	60,3	60,3	60,5	60,5	60,8
Agrégés	60,7	60,5	60,4	60,6	60,8	60,6	61

Annuités en hausse

certifiés : annuités à la liquidation



Mais taux de liquidation en baisse



Les inégalités s'accroissent

certifiés	rapport inter déciles (taux de pension)						
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
D1	53	53	54,276	52,568	54,5	52,893	51,442
D9	79	79	79,755	80	80	80,098	80,278
D9/D1	1,49	1,49	1,47	1,52	1,47	1,51	1,56

Lecture : en 2008, 10% des certifiés partant en retraite à 60 ans ou + ont un taux de pension inférieur à 51,442% et 10% ont un taux supérieur à 80,278%. Le rapport entre les deux est de 1,56, ce qui signifie que les 10% de certifiés partant à la retraite en ayant le niveau de pension le plus élevé ont en 2008, une pension au moins égale à 1,56 fois celle des 10% de certifiés partant à la retraite en ayant le niveau de pension le plus faible.

Effet à long terme de l'indexation des pensions sur les prix

- salaires multipliés par 2 entre 2006 et 2050
- pensions multipliées par 1,6

(voir tableau suivant)

**Évolution du ratio « retraite moyenne nette / revenu d'activité moyen net »
selon l'hypothèse de productivité (*)**

Productivité	2006	2020	2050	2006-2050
<i>en % par an</i>	<i>niveau en base 100 en 2006</i>			<i>évolution en % par an</i>
	Revenu d'activité moyen net			
+1,8 % (scénario de base)	100	124	208	+1,7 % / an
+1,5 % (variante)	100	119	177	+1,3 % / an
	Retraite moyenne nette			
+1,8 % (scénario de base)	100	113	160	+1,1 % / an
+1,5 % (variante)	100	112	152	+1,0 % / an
	Ratio « retraite moyenne nette / revenu d'activité moyen net »			
+1,8 % (scénario de base)	100	91	77	-0,6 % / an
+1,5 % (variante)	100	95	86	-0,3 % / an

Source : projections du COR 2007, voir la fiche n° 8 du 5^e rapport du COR (2007), Retraites : 20 fiches